



01 60 46 43 69

PARCOURS DE FORMATION

*AUTO – ÉCOLE
SAVIGNY SUR ORGE*

PARCOURS DE FORMATION

❖ PRÉAMBULE

Vous allez apprendre à manipuler une automobile, à circuler dans différentes configurations et à en connaître les risques et les limites. Cela demande de la motivation et de la persévérance.

Le parcours de formation qui vous est proposé vous permettra de progresser, de connaître les règles du code de la route, de devenir un conducteur responsable et de vous préparer aux examens du permis de conduire.

L'évaluation sur simulateur vous proposera un nombre indicatif d'heures de formation théorique et pratique, et signalera des points particuliers à acquérir ou à renforcer.

L'enseignant adaptera l'apprentissage en fonction de votre progressivité.

En signant un contrat avec notre auto-école, vous vous engagez à suivre le programme de formation qui suit.

❖ HORAIRES

Le bureau est disponible pour vous accueillir aux horaires suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	-	15h à 19h30
Mardi au vendredi	-	14h à 19h30
Samedi	10h	18h

Vous pouvez vous entraîner au code aux horaires suivants :

	Matin	Après-midi
Lundi	-	15h à 19h30
Mardi au vendredi	-	14h à 19h30
Samedi	10h	18h

❖ PARCOURS THÉORIQUE

La formation aux cours théoriques, portant sur différentes thématiques, se déroule collectivement, dans les locaux de l'école de conduite, et est dispensée en présence d'un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

Les horaires des cours théoriques sont affichés dans l'établissement.

La formation théorique sur des questions d'entraînement au code pourra être suivie soit dans les locaux de l'école de conduite avec un support média tel que Box, tablette, simulateur ou avec un enseignant, soit sur Internet.

Les cours théoriques permettent d'approfondir les 10 thèmes du code de la route, en fonction des besoins et des spécificités des élèves.

Les postulants au permis A2 se verront proposer des cours abordant les thèmes spécifiques à la conduite des 2 roues.

❖ **PARCOURS PRATIQUE**

Il est souhaitable de débiter la phase de pratique pendant la phase théorique afin de mettre en application immédiatement les acquis théoriques.

Pendant la phase pratique, vous serez amené à circuler :

- En ville,
- En rase campagne,
- Sur autoroute,
- La nuit (si le cas se présente).

De l'écoute pédagogique vous sera proposée :

Placé à l'arrière de la voiture, vous observez un élève qui conduit et vous écoutez les explications et les conseils de l'enseignant. Vous faites part de vos observations et de vos réflexions pendant cette écoute.

❖ **EVALUATION EN COURS DE FORMATION**

L'évaluation initiale a pour but d'estimer le volume de formation nécessaire à l'élève afin d'adapter la formation proposée. A l'issue de cette période de formation, votre connaissance du code de la route et votre maîtrise du véhicule seront évalués au cours d'un examen blanc, similaire à l'examen pratique du permis. En cas de réussite, vous serez apte à passer l'examen dans les meilleures conditions. En cas d'échec, il vous sera proposé de parfaire vos connaissances via un complément de formation dont le volume sera établi à l'issue de cette évaluation de fin de formation.

❖ **PROCÉDURE DE GESTION DES ABANDONS**

Afin de prévenir les échecs et les abandons en cours de formation, sans interaction avec nous depuis plus de trois mois, nous vous contacterons afin de déterminer les raisons de l'arrêt de votre formation.

Cette démarche a pour but de détecter d'éventuels frein à votre réussite ; administratifs, financiers, personnels, relationnels, et de trouver des solutions dans la mesure de nos moyens.

❖ PROCÉDURE DE GESTION DES RECLAMATIONS

Votre satisfaction est au cœur de nos priorités. Ainsi, en cas de désaccord avec nous, vous pouvez formuler une réclamation par écrit soit par courriel, soit par courrier, directement à l'attention du secrétariat d'Auto Moto N'Go, aux coordonnées suivantes :

- aesavigny@gmail.com,
- Savigny Auto-Ecole, 81 boulevard Aristide Briand – 91600 Savigny-sur-Orge

Dans le cas d'une réclamation par courrier, merci de nous préciser une adresse mail de contact. Votre réclamation sera prise en compte par notre secrétariat, ainsi que notre service Qualité. Une réponse vous sera apportée, dans un délai de 5 jours ouvrés, par courriel.